



# Réunion du Comité territorial DRÔME - ARDECHE

Lundi 8 avril 2019

# COMITÉ TERRITORIAL DRÔME – ARDECHE

## Ordre du jour

1. Approbation du projet de procès-verbal du Comité territorial
2. Bilan annuel de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes et au cœur de votre territoire pendant l'année 2018
3. Les démarches locales (Parcoura, B. LARRAS)
4. Questions et discussions

# Approbation

Compte-rendu du CT des  
lundi 17 septembre 2019 et  
lundi 10 décembre 2018

# Bilan annuel de la qualité de l'air pendant l'année 2018

# Le dispositif de surveillance

## RESEAU DE MESURE PERMANENT

- Réglementaire et complémentaire
- 96 stations fixes – 24H/24 7J/7J



## OUTILS NUMERIQUES : MODELISATION & CARTOGRAPHIE CADASTRE DES EMISSIONS

- Simulation/prévision
- Aide à la décision
- Scenarii prospectifs



# Bilan 2018 de la qualité de l'air

A l'instar de 2017, l'année 2018 confirme la tendance à l'amélioration de la qualité de l'air sur la dernière décennie en Auvergne-Rhône-Alpes.

## Tendances d'évolution des moyennes annuelles

Ecart des concentrations en % par rapport à 2007  
(ou depuis 2008 pour le B(a)P)



Evolution tendancielle des concentrations moyennes de 2007 à 2018

- O3 : +24%
- NO2 : -31%
- PM10 : -41%
- PM2.5 : -58%
- SO2 : -51%
- Benzène\* : -54%
- B(a)P\* : -73%

# Bilan des dépassements réglementaires aux stations – 2018 Drôme-Ardèche

## 2018 – Composés soumis à Valeurs Limites

Bilan 2018 - Composés soumis à Valeurs Limites										
Composé réglementé	PM10		PM2,5	NO <sub>2</sub>		SO <sub>2</sub>		C <sub>6</sub> H <sub>6</sub>	ML (Pb)	CO
	VL jour	VL année	VL année	VL heure	VL année <i>40 µg/m<sup>3</sup> en moy.</i>	VL heure	VL jour	VL année	VL année	VL année
FOND										
PROX AUTO					MOD					
PROX IND										

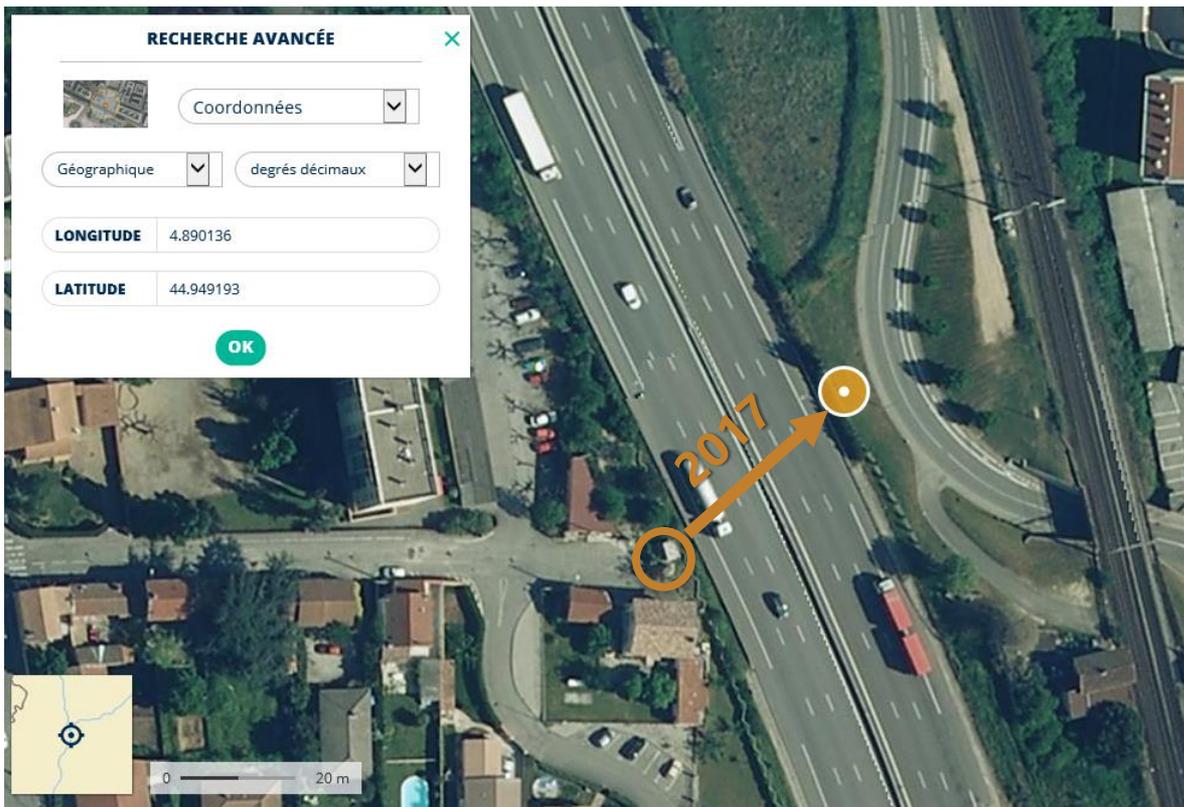
En 2018, la moyenne annuelle de NO<sub>2</sub> est inférieure à la **valeur limite** au niveau de la nouvelle station de mesures en bordure de l'A7. La modélisation montre encore des zones en dépassement en proximité des axes.

## 2018 – Composés soumis à Valeurs Cibles

Bilan 2018 - Composés soumis à Valeurs Cibles						
Composé réglementé	O <sub>3</sub>		BaP	ML (As)	ML (Cd)	ML (Ni)
	VC jour / santé <i>25 jours dpt du max jour 120 µg/m<sup>3</sup> moy 8h</i>	VC végétation <i>18000 µg/m<sup>3</sup> x h (AOT40)</i>	VC année	VC année	VC année	VC année
FOND	<b>4 sites sur 4</b> Valence Périurbain Sud (39 jours) Romans/Isère (30 jours) DRS (28 jours) Valence Urbain Centre (27 jours)	<b>2 sites sur 2</b> Valence Périurbain Sud (21419 µg/m <sup>3</sup> x h) DRS (21350 µg/m <sup>3</sup> x h)				
PROX AUTO						
PROX IND						

Les valeurs **cible Santé et Végétation pour l'ozone** sont dépassées sur tous les sites.

# Déplacement Valence Traffic



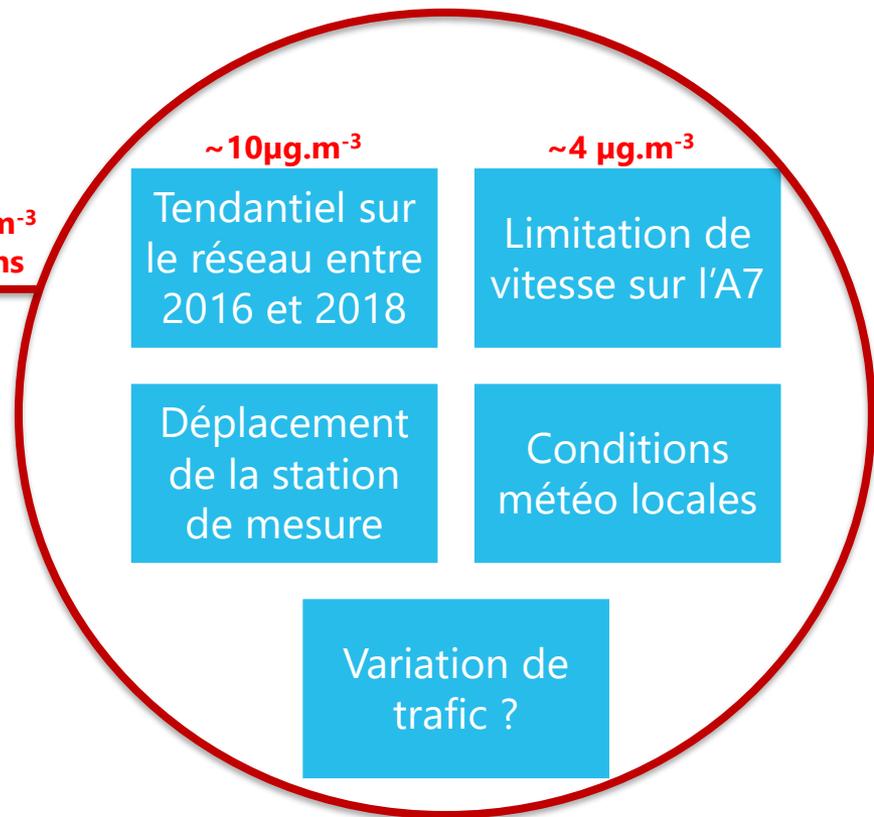
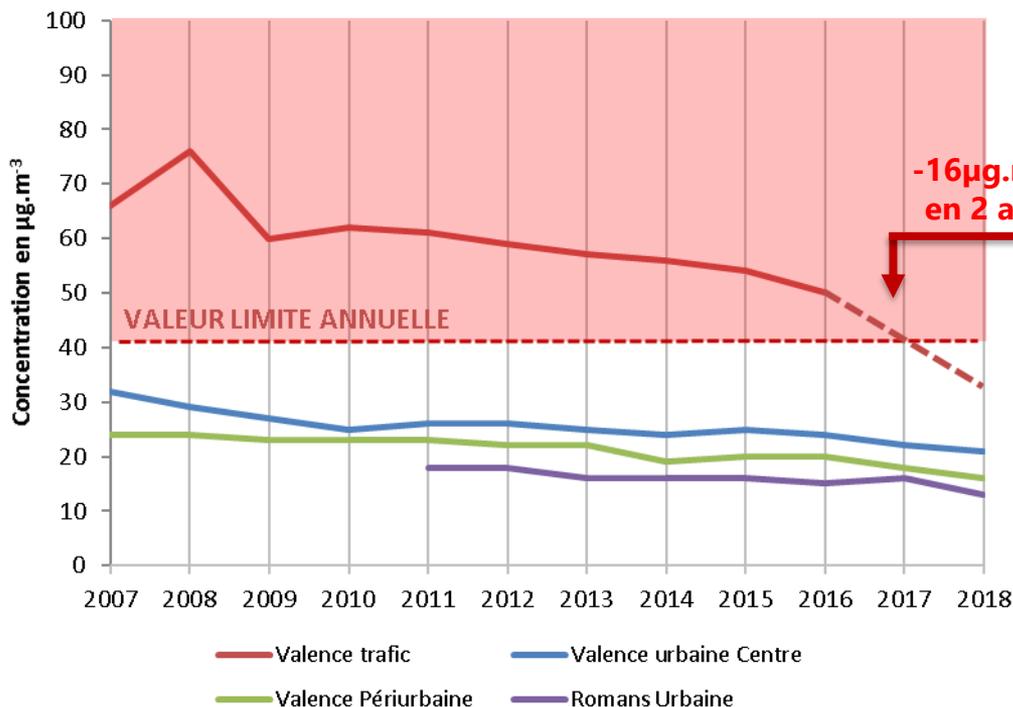
# Bilan 2017 : le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)



Evolution régionale  
de 2007 à 2017

**-31%**

Baisse significative au niveau de la station de mesures qui s'explique par le cumul de différents facteurs. Certains sont quantifiables, d'autres non.



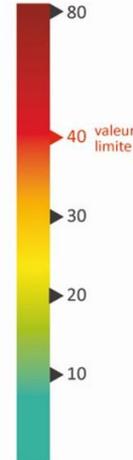
# Bilan 2018: le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)- carto 2018

La moyenne annuelle

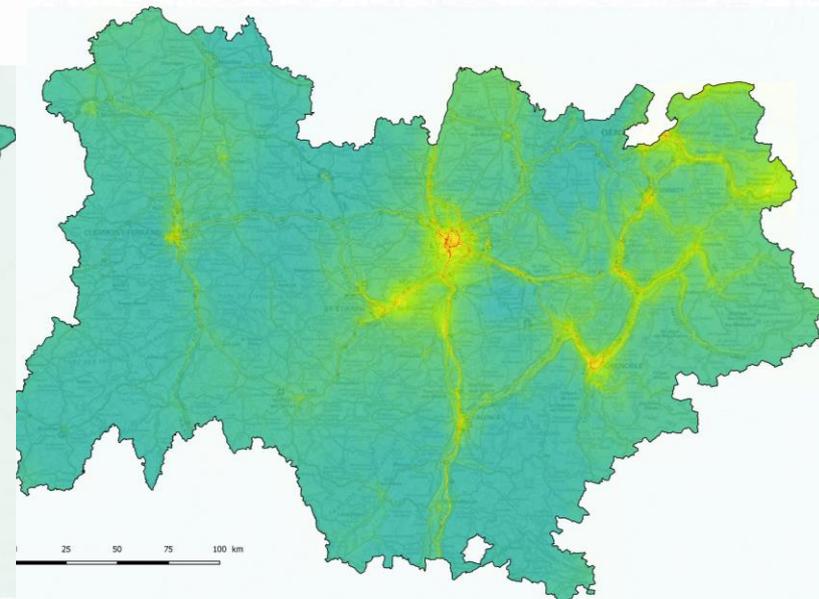
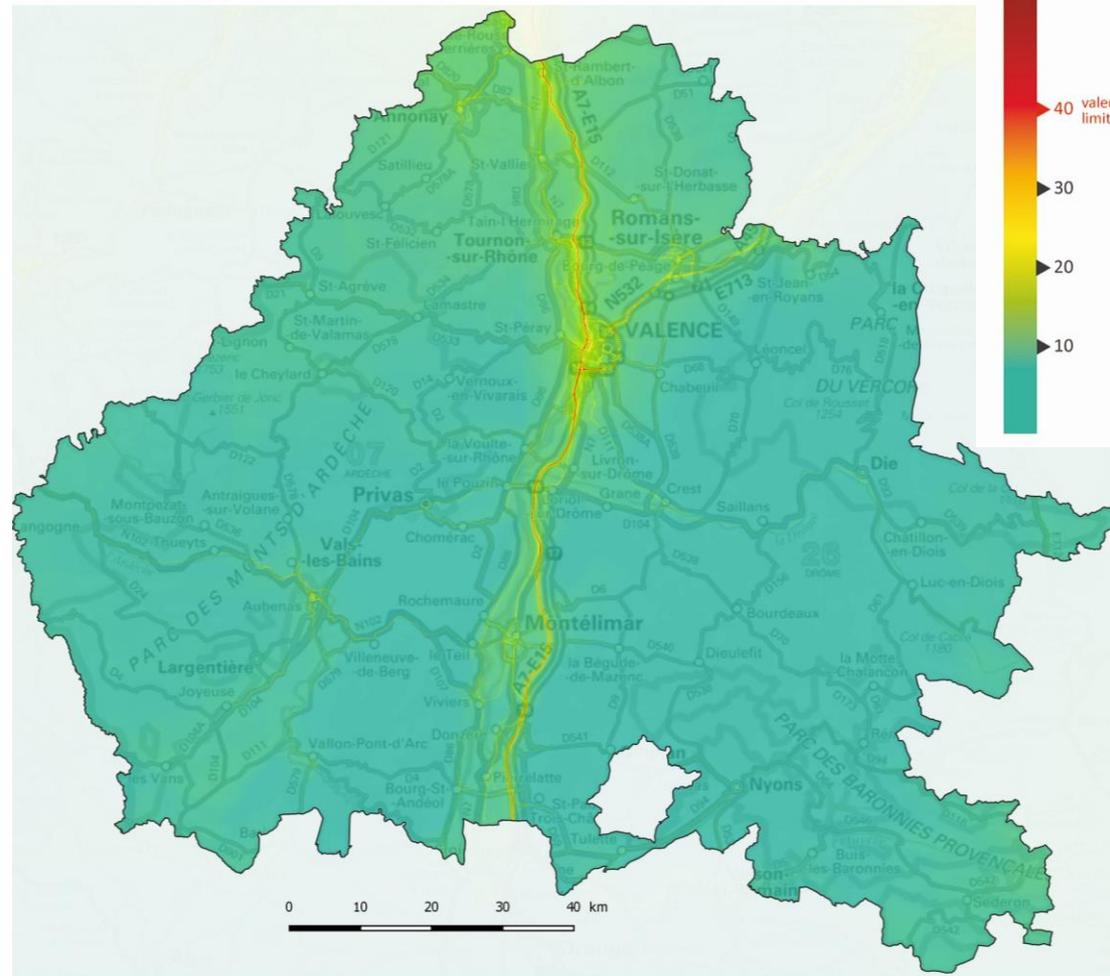


Evolution régionale  
de 2008 à 2018  
-31%

Moyenne annuelle  
de NO<sub>2</sub> en µg.m<sup>-3</sup>



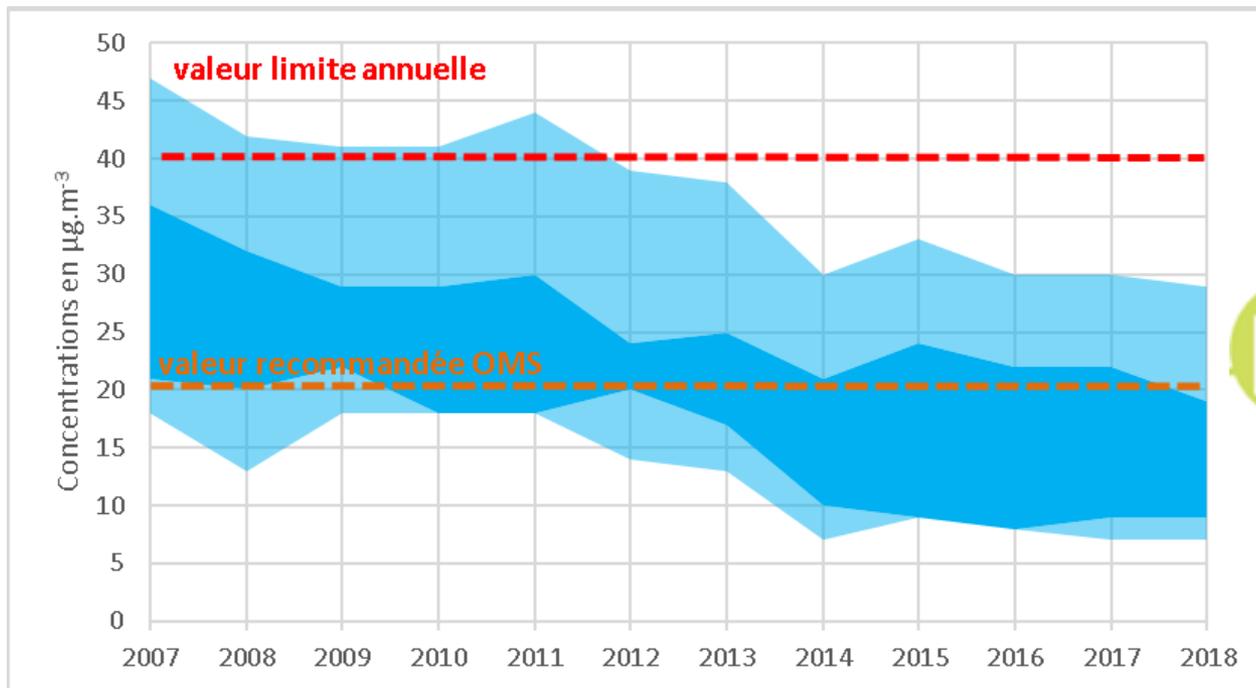
En 2018, env. 600 personnes  
soumis à des dépassements  
de la valeur réglementaire  
(Drome Ardèche)



# Bilan 2018 : les particules (PM10)

## Région

## Drôme-Ardèche



Evolution régionale de 2007 à 2017

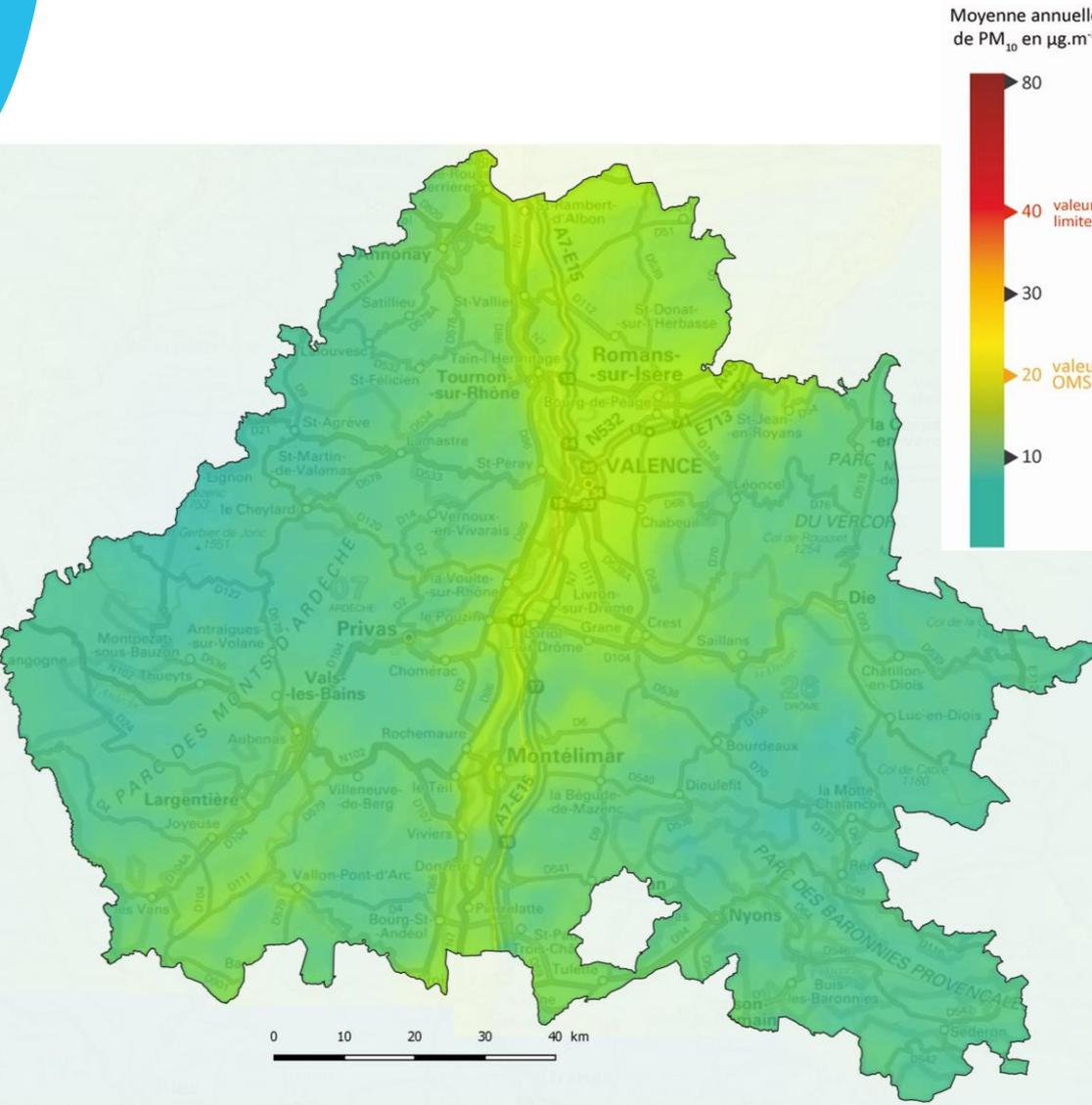
**-41%**

Amplitude des concentrations de PM<sub>10</sub> mesurées par stations fixes

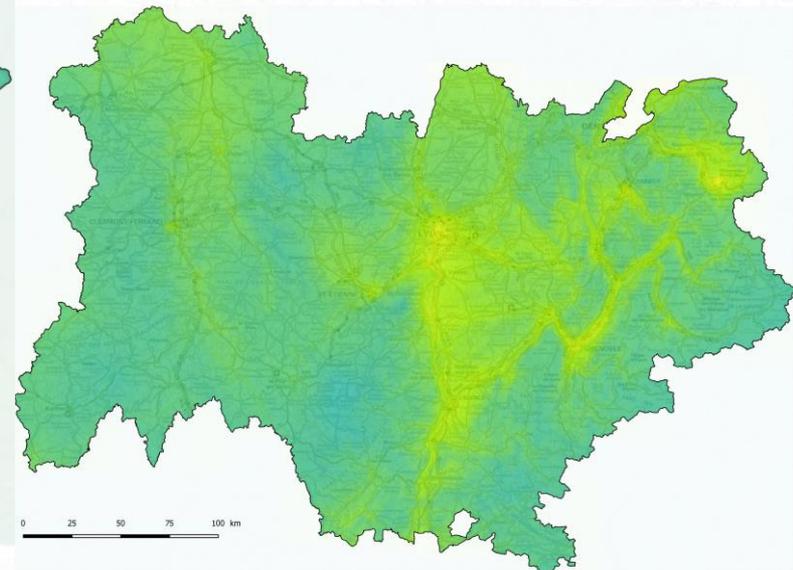
La **valeur limite en moyenne annuelle** (40µg/m<sup>3</sup>) pour les PM10 est respectée sur toute la région depuis 2012.

**Aux stations**, la valeur recommandées par l'OMS est respectée pour la 1<sup>ère</sup> fois en Drôme Ardèche.

# Moyenne annuelle PM10 – Cartographie



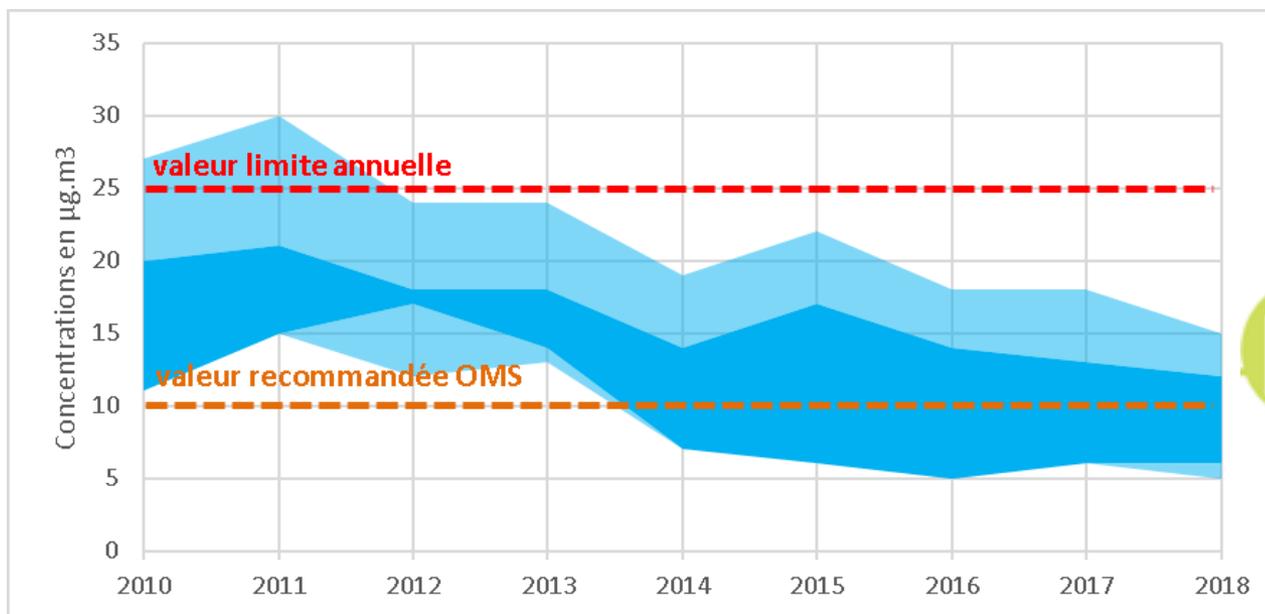
En 2018, - de 1000 personnes  
soumis à des dépassements  
de la valeur OMS  
(Drôme Ardèche)



# Bilan 2018 : les particules (PM2.5)

Région

Drôme-Ardèche



Evolution régionale  
de 2007 à 2017

**-58%**

Amplitude des concentrations de PM<sub>2,5</sub> mesurées par stations fixes

Baisse des concentrations, puis stabilité.

La **valeur limite annuelle** (25µg/m<sup>3</sup>) pour les PM2.5 est respectée sur toute la région.

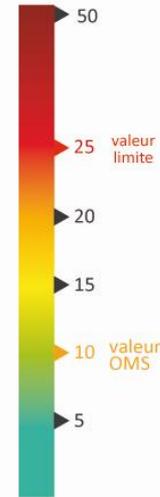
Celle-ci est toutefois très éloignée de la **valeur recommandée de l'OMS** (fixée à 10 µg/m<sup>3</sup>).  
Cette valeur n'est pas respectée sur le territoire.

Comité territorial Drôme-Ardèche 8 avril 2019

# Moyenne annuelle PM<sub>2,5</sub> - carto 2018

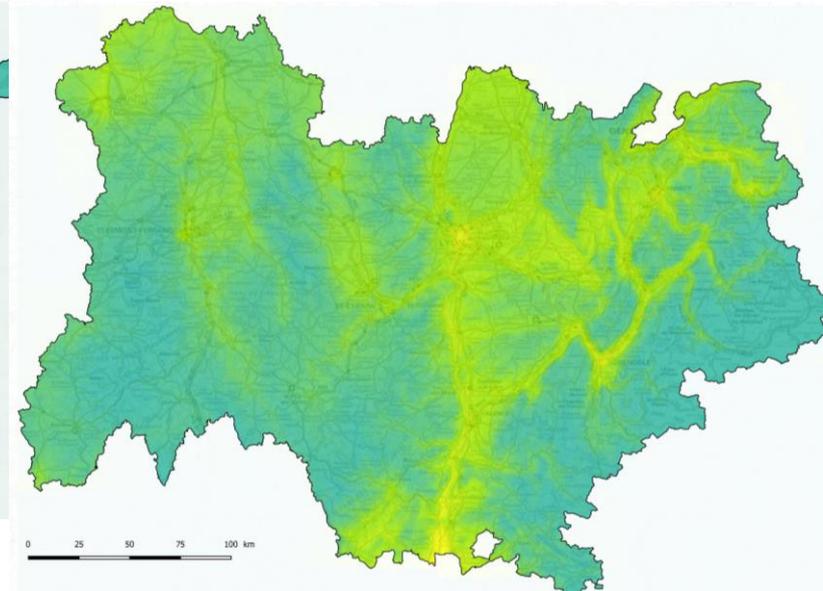
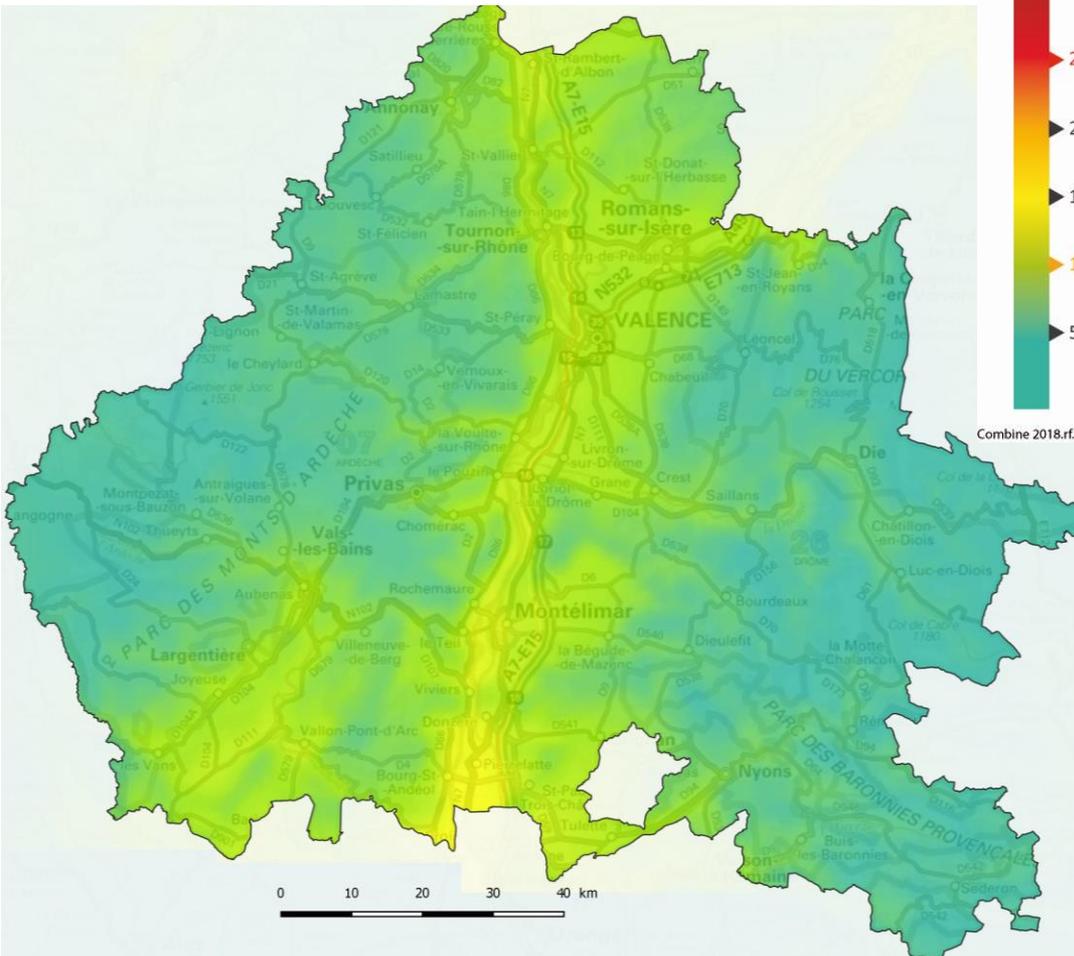
La moyenne annuelle

Moyenne annuelle  
de PM<sub>2,5</sub> en  $\mu\text{g}\cdot\text{m}^{-3}$



En 2018, **51%** de la pop  
sont soumis à des dépassements  
de la valeur OMS (Drôme  
Ardèche)

Combine 2018.rfa

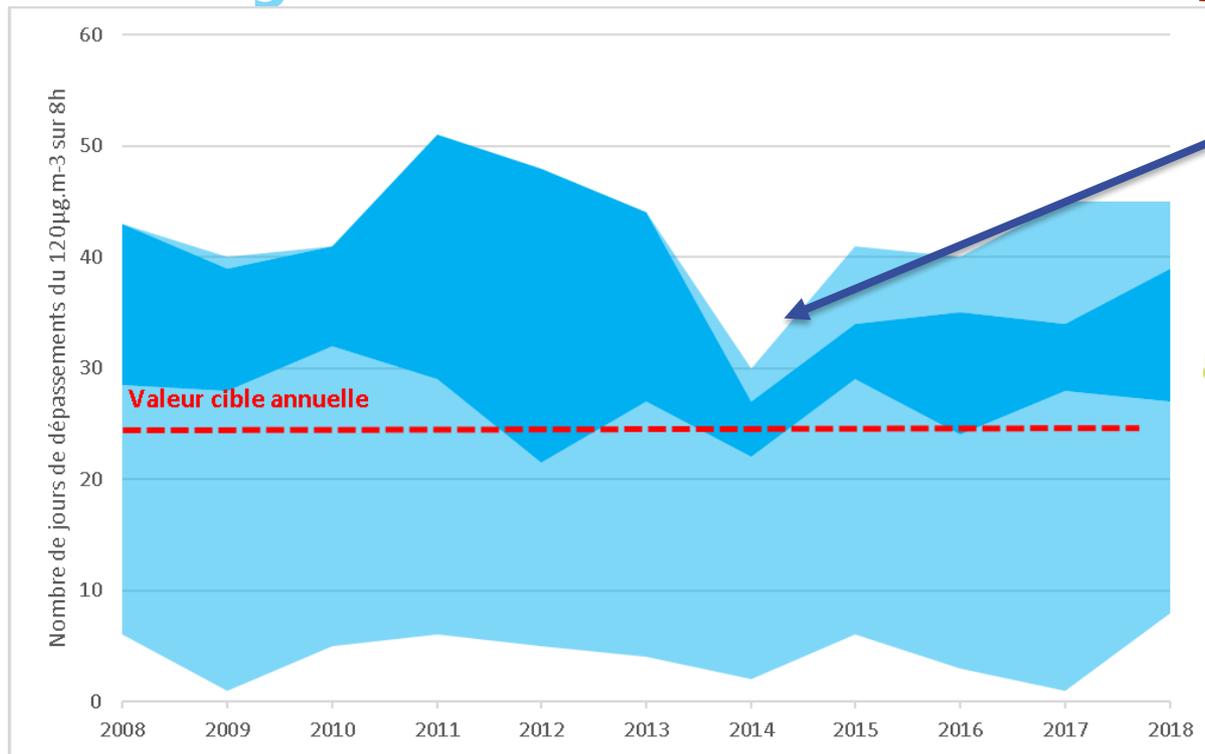


# Bilan 2018 : l'ozone



Régional

Drôme-Ardèche



Evolution régionale de 2007 à 2017

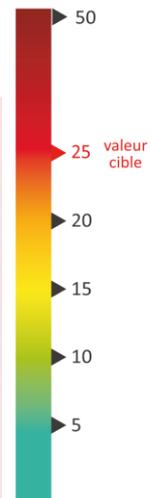
**+24%**

Dépassement de la **valeur cible annuelle** sur la région, et sur le territoire. Drôme et Ardèche sont les départements d'Auvergne Rhône Alpes les plus touchés. En 2018, augmentation de l'ozone en milieu urbain et périurbain.

# Bilan 2018 : l'ozone (O<sub>3</sub>) - carto 2016-2018

## Nb de dép du 120 sur 8h - Santé

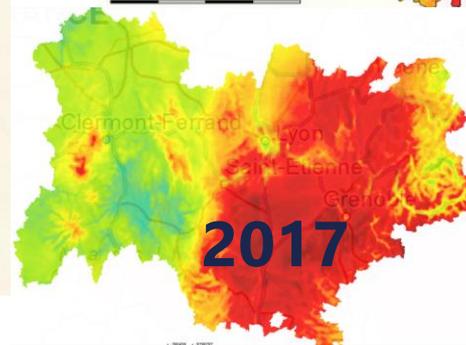
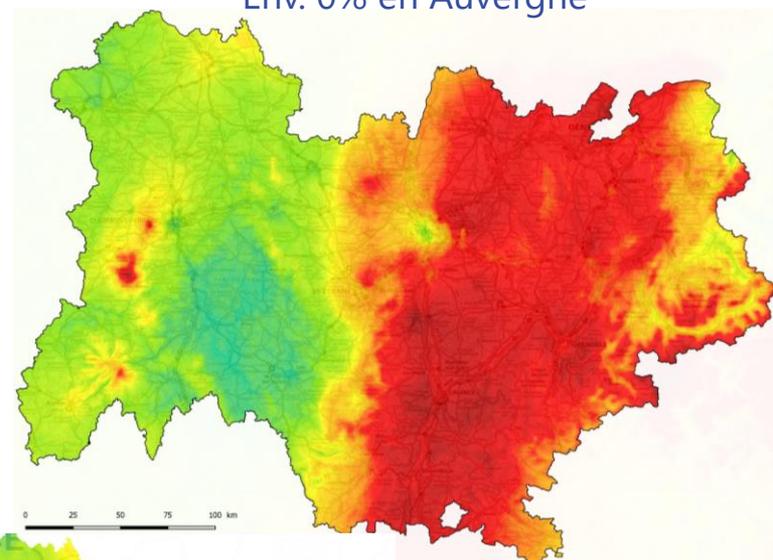
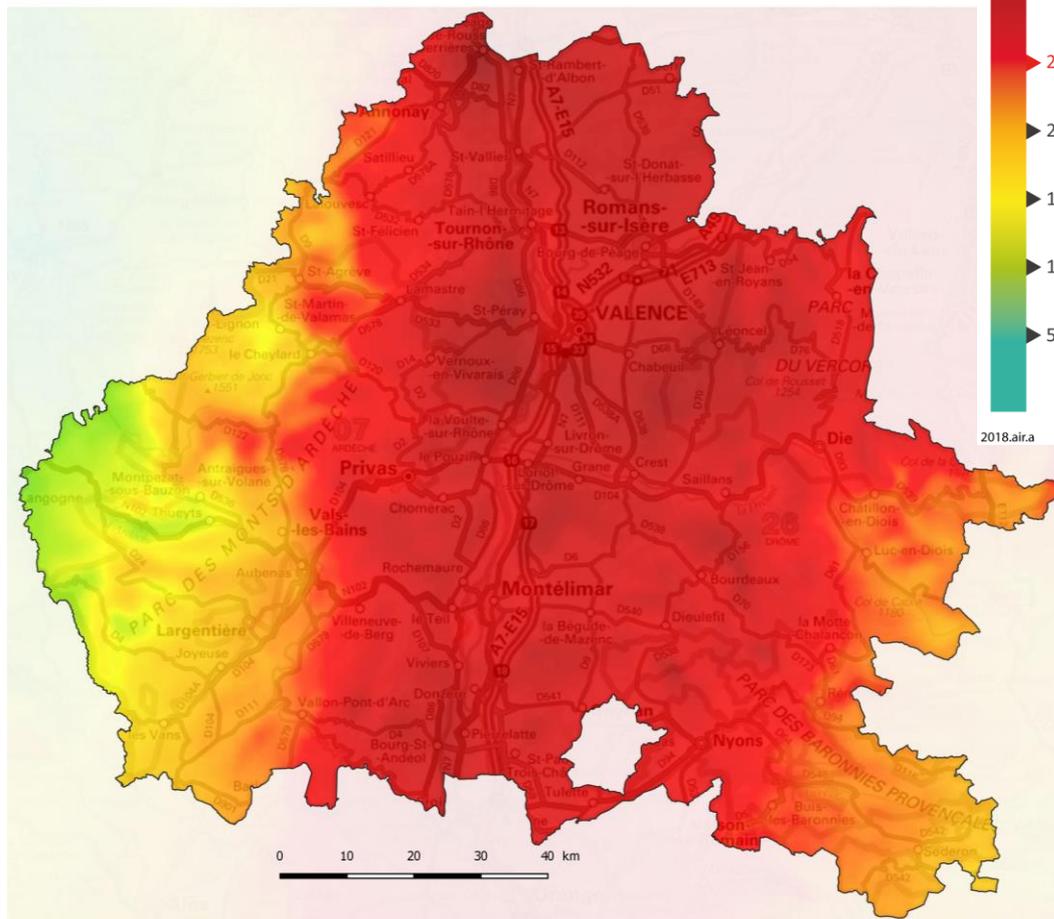
Nombre de jours de  
dépassement  
en O<sub>3</sub> (> 120µg.m<sup>-3</sup>)



2018.air.a

En 2018, 85 % de la pop est  
soumis à des dépassements de  
la valeur cible pour la santé  
(Drôme Ardèche)

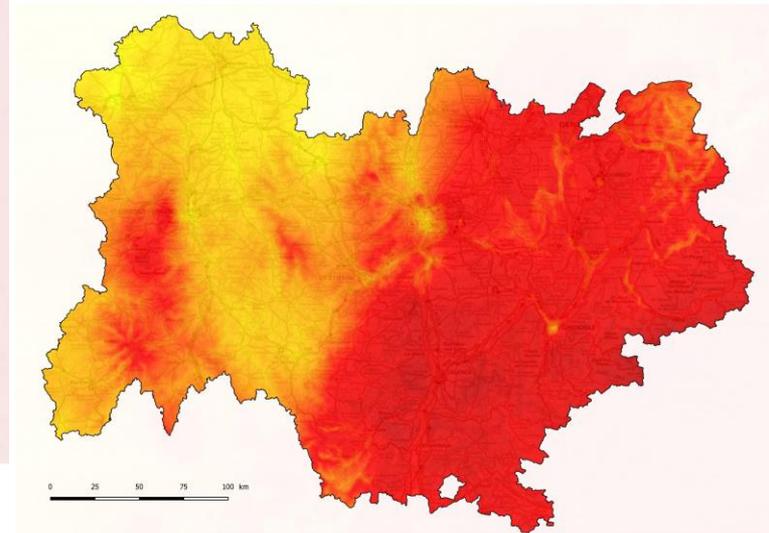
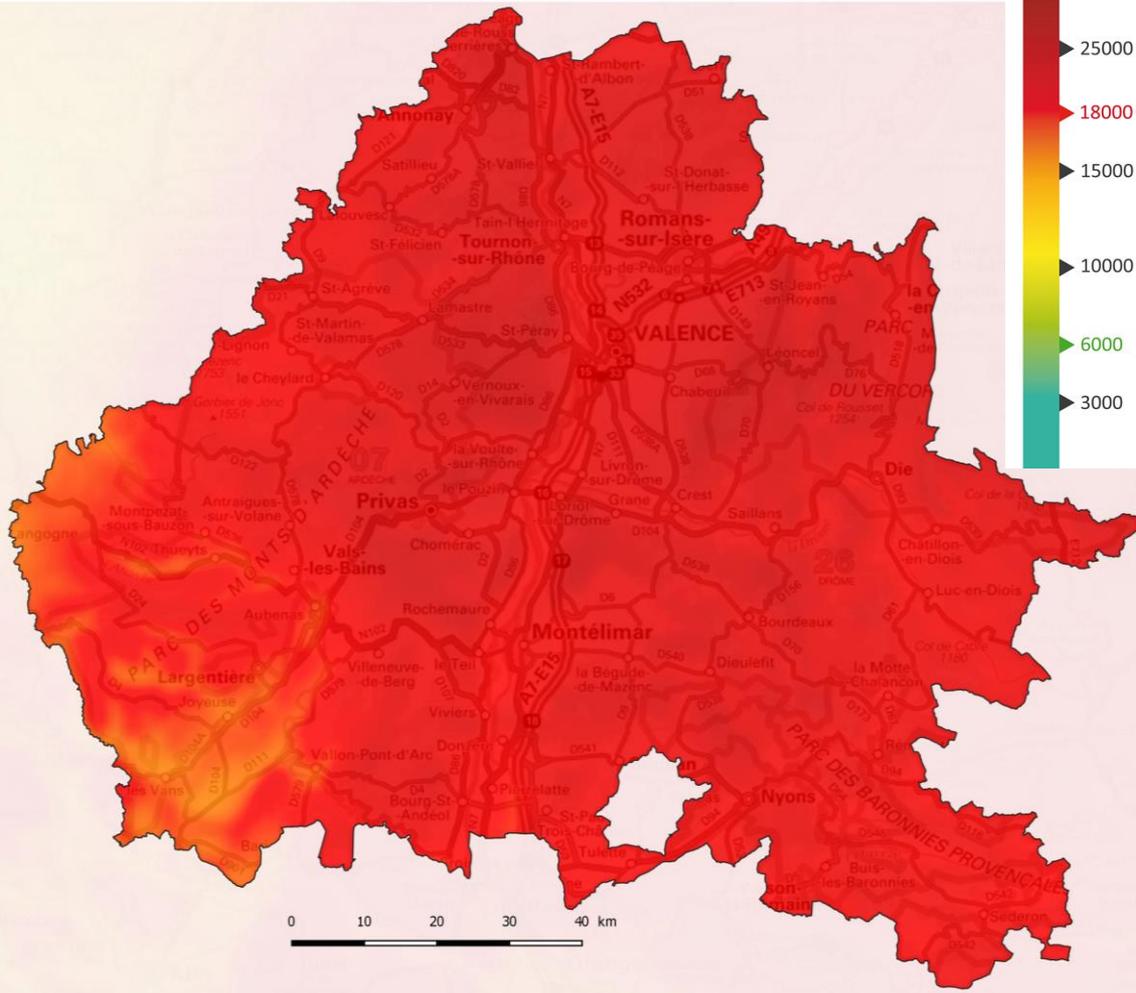
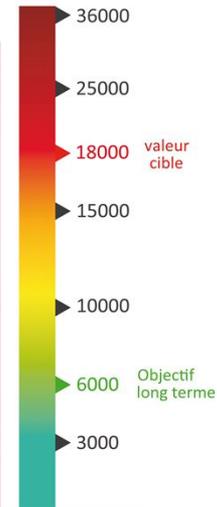
Env. 41% en Rhône Alpes  
Env. 0% en Auvergne



# Bilan 2018: l'ozone (O<sub>3</sub>) - carto 2014-2018

## Nb de dép du 120 sur 8h - Végétation

AOT 40  
en O<sub>3</sub> en  $\mu\text{g}\cdot\text{m}^{-3}\cdot\text{h}$

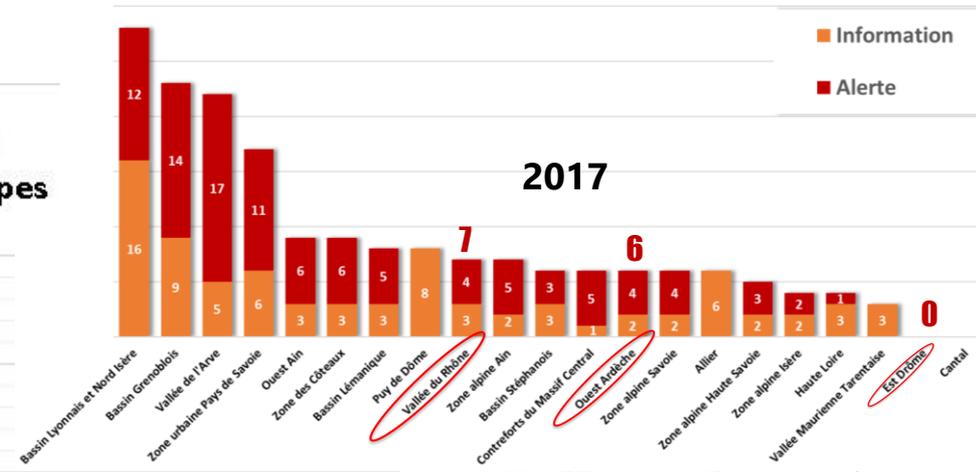
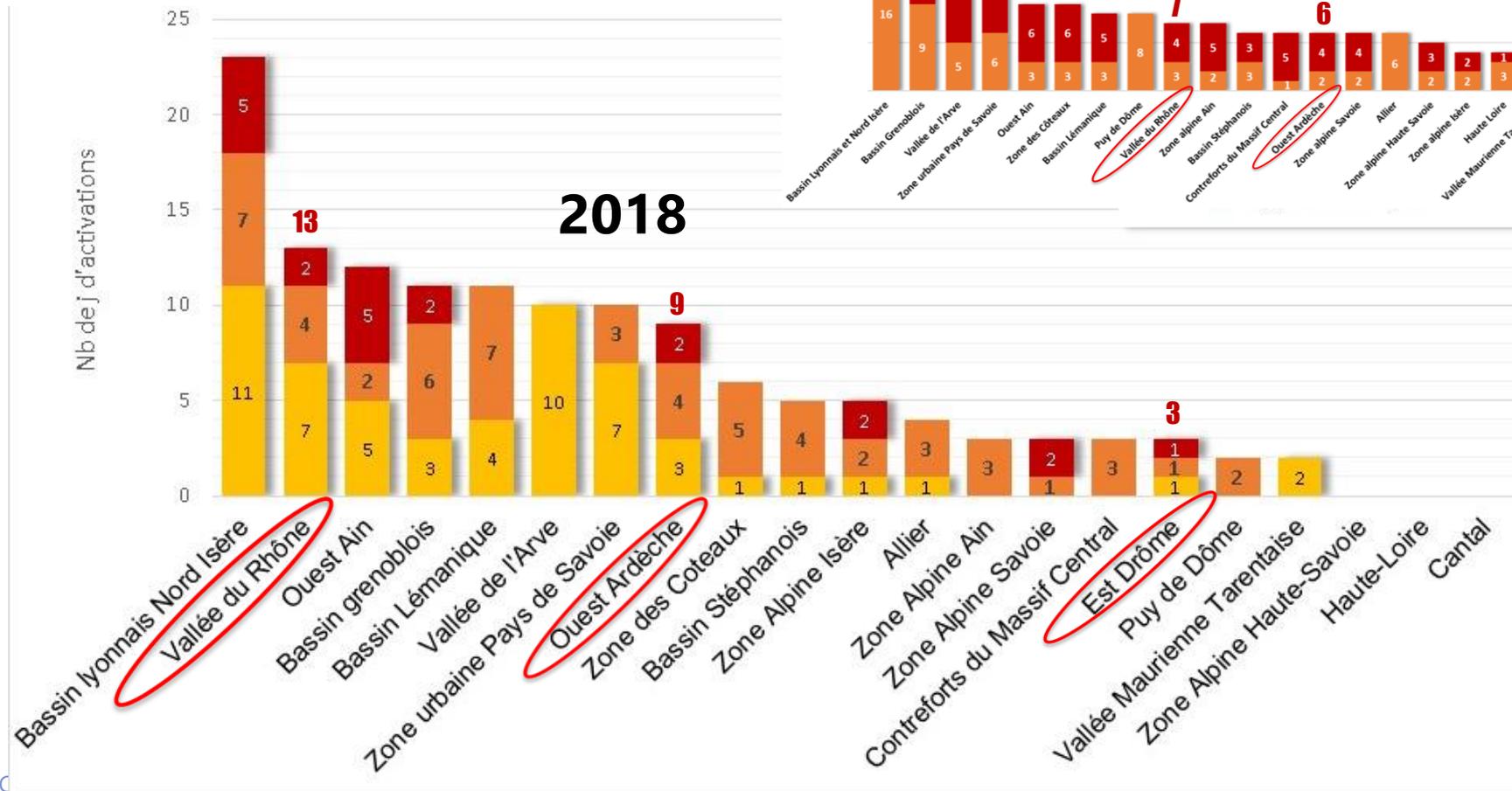


# Bilan des épisodes de pollutions

# Retour sur les épisodes de pollution atmosphérique 2018

Nombre de jours d'activations d'un dispositif préfectoral en cas d'épisode de pollution en 2017 sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Niveau Information ou Alerte)

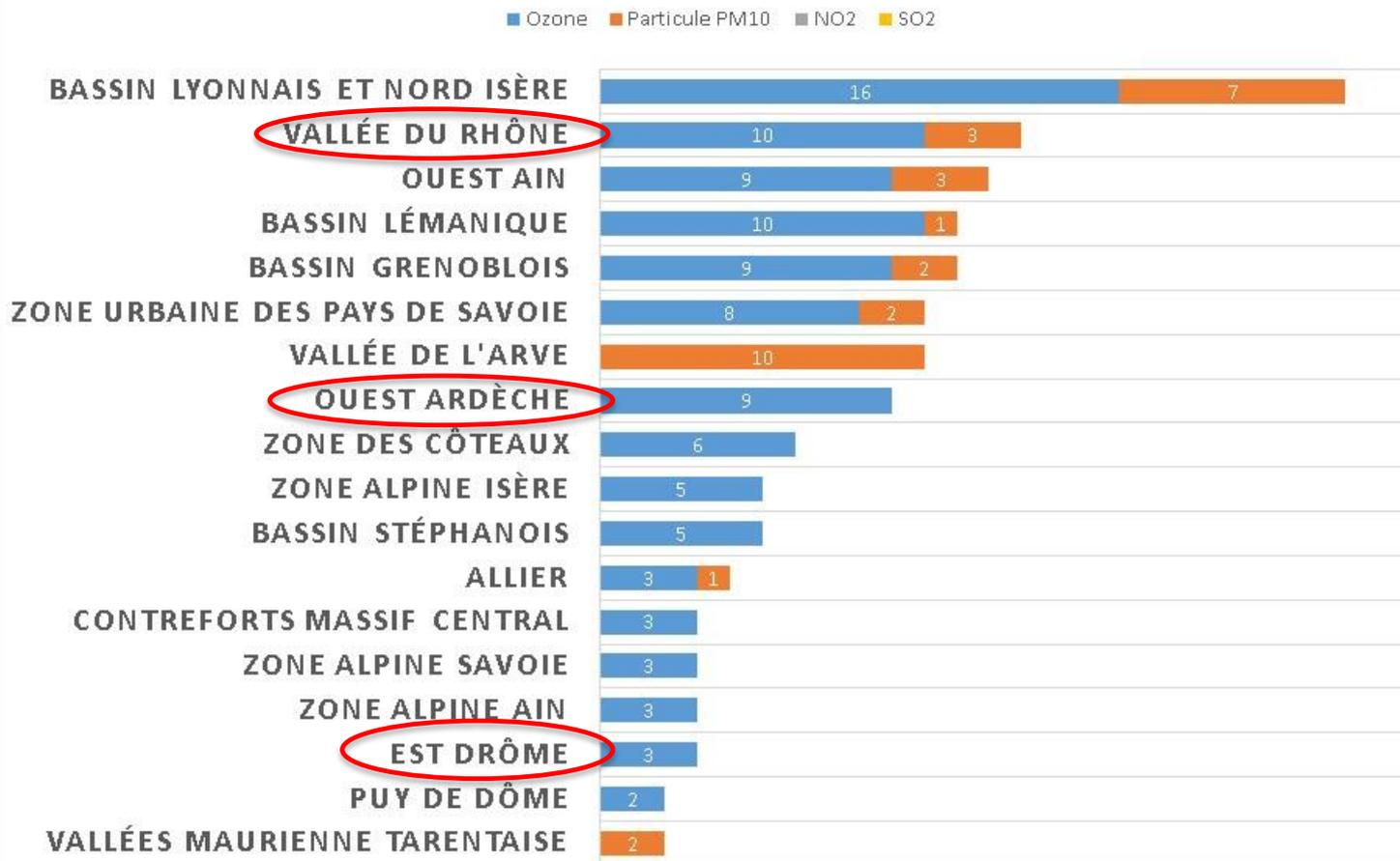
Nombre de jours d'activations d'une vigilance en 2018 sur l'ensemble des zones de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



# Vigilances en 2018

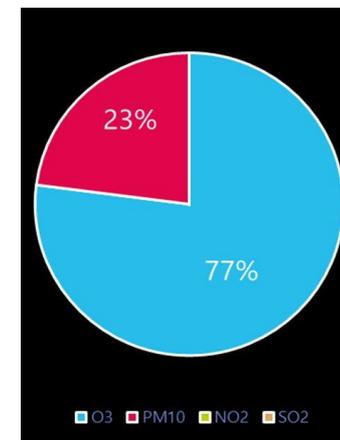
Nb de jours d'activation d'une vigilance par mois et par zone

## VIGILANCE PAR POLLUANT



**10** activations sur **13**  
(~77%) sont dues à  
l'ozone en Drôme  
Ardèche en 2018

Idem au niveau régional



# Vigilances en 2018

Nb de jours d'activation d'une vigilance par mois et par zone



# Actualités sur le territoire : Présentation des démarches locales



# PARCOURA

Benjamin LARRAS - ONAPS



# Étude PARCOURA Parcours Urbains Actifs



- ❑ Étude réalisée par l'ONAPS et l'ORS AURA dans le cadre de l'appel à projet AACT-AIR de l'ADEME
- ❑ Deux sites concernés : Valence et Clermont Auvergne Métropole



## ❑ Exposition à la pollution de l'air et impacts sanitaires (agglomération Valence)

- respectivement 89% et 100% des habitants exposés à des dépassements des seuils réglementaires de  $PM_{10}$  et  $O_3$  en 2015 (source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, 2015)
- impact sanitaire à long terme dû aux  $PM_{2,5}$  = 55 décès évitables par an chez les plus de 30 ans (source : InVS, 2014)

## ❑ Exposition au bruit

- 33% de la population exposée à des niveaux supérieurs aux seuils réglementaires la journée (12% la nuit)

## ❑ Déplacements à Valence

- nombre important de déplacements internes à la commune et avec plusieurs communes voisines
- distance moyenne entre le lieu de résidence et le lieu de travail = 6 km
- déplacements sur de courtes distances effectués en voiture → potentiel de report élevé
- freins pour l'utilisation des transports actifs à identifier chez les habitants

## ❑ Objectifs

- Mieux connaître les freins et les leviers des habitants à la pratique de la marche et du vélo
- Élaborer des recommandations pour augmenter la part des déplacements à pied et à vélo, notamment par l'amélioration des parcours piétonniers et cyclables

## ❑ Bénéfices attendus à long terme

- Communication adaptée autour des modes actifs
- Amélioration des parcours actifs
- Augmentation de la part des déplacements en modes actifs
- Effets positifs sur la santé des habitants
- Amélioration de la qualité de l'air en diminuant le nombre de km motorisés

- ❑ **Diagnostic « Mobilité et santé »**
- ❑ **Enquête auprès des habitants et experts**
  - Entretiens avec des experts en mobilité, santé et environnement
  - Entretiens avec 6 groupes d'habitants
    - retraités, étudiants, actifs, habitants de quartiers en politique de la ville, personnes atteintes d'une pathologie chronique
  - **Observations *in vivo*** des parcours des habitants, à pied et à vélo
- ❑ **Identification d'enjeux par public et élaboration de propositions d'actions** à mettre en œuvre
- ❑ **Évaluation à court terme** de certaines des actions mises en œuvre

### Experts interviewés

- Sophie Grison, chef de projet, Direction Urbanisme et Développement Urbain, Ville de Valence
- Pauline Meallier, responsable de pôle, Valence-Romans-Déplacements
- Association REVV (Roulons En Ville à Vélo)
- Françoise Bernard (habitante quartier Centre ancien)  
et Valérie Mathieu, responsable du pôle santé environnement, Direction Santé Publique, Ville de Valence

### Groupes d'habitants interviewés et parcours réalisés (+ films ou photos)

- **Retraités : association Actifs Seniors**  
(1 entretien de groupe, 1 trajet marche, 1 trajet vélo)
- **Habitants quartier Chamberlière / Centre social Le Tambour**  
(1 entretien de groupe, 1 trajet marche, 1 trajet vélo)
- **Habitants quartier Polygone / Comité de quartier**  
(1 entretien de groupe, 1 trajet marche, 1 trajet vélo)
- **Actifs**  
(1 entretien de groupe), un trajet marche
- **Etudiants**  
(1 entretien de groupe), un trajet marche
- **Patients concernés par une pathologies chroniques**  
(1 entretien individuels avec Mme Barde association ADAIR)

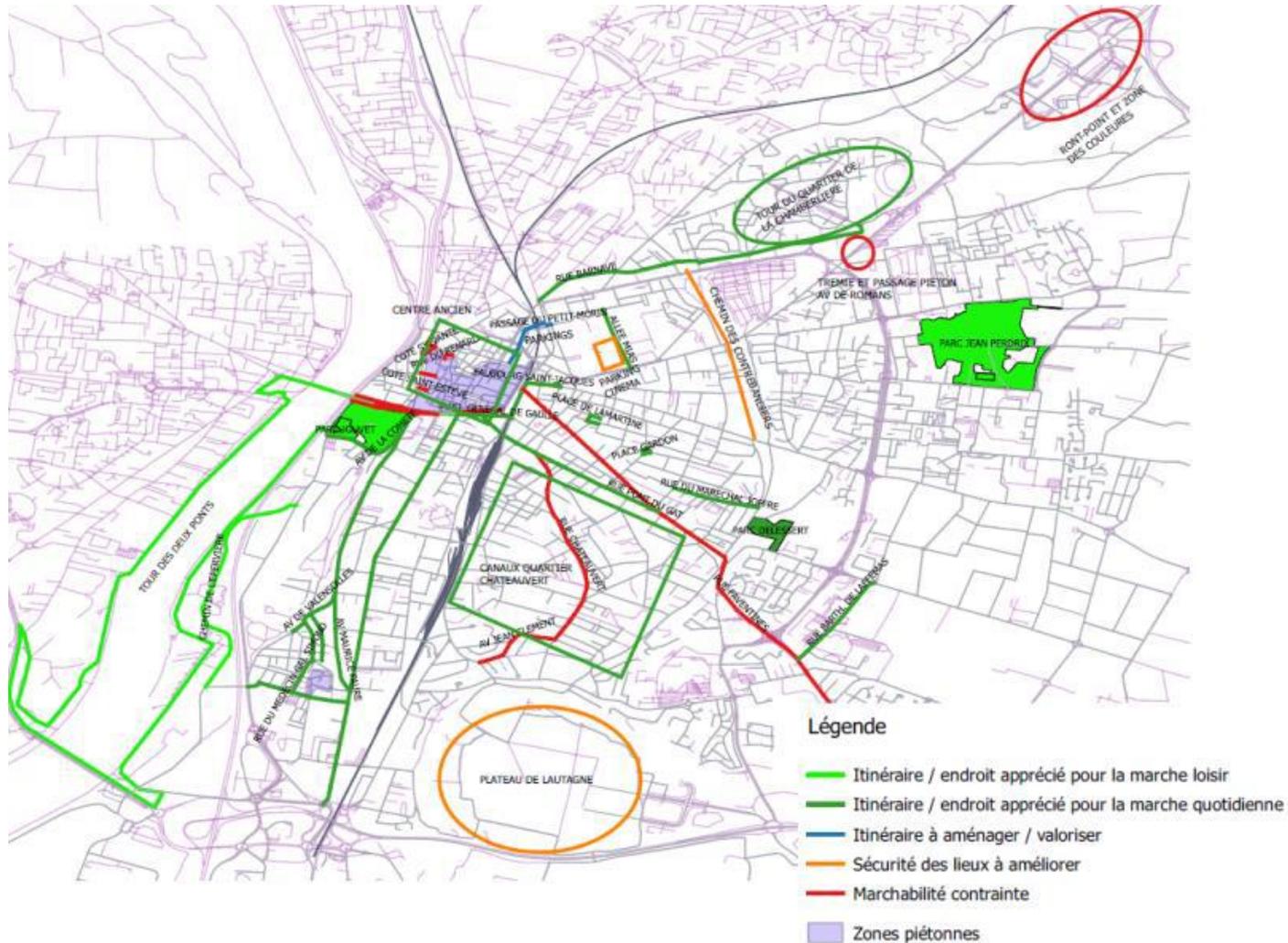
## ❑ **Nombreux atouts pour les mobilités actives, en loisirs et lors des déplacements quotidiens**

- Itinéraires appréciés pour la marche et le vélo : parcs, canaux, Rhône, patrimoine, aménagements cyclables...
- Ressources existantes (REVV)

## ❑ **Difficultés contraignant la marchabilité et/ou la cyclabilité**

- Topographie en plateaux
- Centre-ville et basse-ville : partage de l'espace, revêtement sol, éclairage, côtes
- 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> plateaux : coupures urbaines fortes avec des axes de circulation routière importants
- QPV : stratégies d'évitement par certains non-résidents, espaces genrés
- Certains carrefours et axes problématiques nécessitant des aménagements
- Méconnaissance de certaines ressources existantes (cartes, box...)
- Vols de vélos

## Synthèse cartographique des itinéraires commentés par les habitants : parcours à pied





**- Mise en évidence d'itinéraires :**

→ création circuits urbains balisés, jalonnement en temps à pied et à vélo, cartes avec temps de trajets, points d'intérêt, dénivelé et aménagements...

**- Communication / évènementiel :**

→ ressources (nouveaux aménagements cyclables, itinéraires de promenades, cartes, stationnement...) et services (location de vélo en libre-service, associations...) existant, réglementation et évolution du code de la route, évènements festifs de proximité...

**- Aménagements et amélioration des cheminements liés à des coupures urbaines :**

→ traitement des coupures (passages piétons, réduction vitesse) et des contraintes (surfaces glissantes, bancs, stationnement, escaliers...)

**- Amélioration des cheminements liés à des coupures psychologiques :**

→ agréments, espaces verts, éclairage, insécurité...

**- Apprentissage / accompagnement :**

→ soutien vélo-écoles, balades urbaines collectives...

**- Marquage des espaces dédiés :**

→ renforcement marquage au sol, panneaux de signalisation, visibilité aménagements cyclables pour diminuer les conflits d'usage...

**- Mise en valeur des agréments et des « passages malins »**

-Renforcer l'information, la communication sur l'impact de l'activité physique sur le corps et la santé

- Le contrôle ou la baisse du poids (vélo, marche rapide, ...)
- Le lien avec état psychologique, capacités cognitives

-Encourager la pratique du vélo par le développement d'évènements festifs, pour les jeunes et la population de Valence

- Défi des mobilités, fêtes des étudiants...

- Encourager la pratique du vélo en facilitant le « rangement » ou stationnement des vélos (notamment vers le domicile)

## - Réduire les risques de chute liés au revêtement ou qualité du sol / trottoir

- Éléments de déstabilisation
  - Obstacles : trous, bateaux en pente raide, rampes absentes ou insuffisamment faciles à tenir, racines d'arbres, ronces (Polygone, avenue de Romans)
  - Risques de glissades : revêtements trop lisses (centre-ville notamment)

## - Renforcer éléments de sécurisation, pour les piétons : éclairage et visibilité

- Parking cinéma / Polygone : éclairage, video-surveillance ?
- Trémie / passages piétons entre Chamberlière et Valence 2
- Ruelles et côtes du centre-ville : amélioration de l'éclairage et du nettoyage dans les « *recoins* »
- Parc Epervière : éclairage

## - Faciliter les pauses pendant les trajets à pied

- Bancs sur les grands axes

### - Faciliter l'apprentissage et la pratique du vélo en ville, réduire les appréhensions

- Pour les cyclistes « du dimanche » ou non-aguerris : cours RECV, mais aussi Vélobus à encourager
- En lien avec les contraintes professionnelles (vêtements « malins », vêtements en cas d'intempéries)
- Développer les solutions pour sécuriser le stationnement des vélos près des lieux de travail, près des domiciles (développer les « Box » ?)

### - Renforcer l'information, la communication sur l'impact de l'activité physique sur le corps et la santé

- Le contrôle ou la baisse du poids (vélo, marche rapide, ...), tout en gagnant du temps
- Le lien avec état psychologique, capacités cognitives

### - Valoriser la dimension conviviale, potentiellement sociabilisante de la pratique de la marche ou du vélo

- Défi des mobilités, ballades urbaines collectives, ...

- **Valoriser le Polygone comme « passage malin » entre le 3<sup>ème</sup> et le 2<sup>ème</sup> plateau**
  - Signaler les « raccourcis » vers le centre-ville, notamment par les parkings
  - Créer des éléments d'agrément (végétalisation ?) sur ces trajets de « raccourcis »
  - Renforcer sentiment de sécurité sur parking cinéma, dans rues du Polygone
- **Renforcer / développer les mesures anti-volet de vélos dans le quartier**
- **Futur nouveau centre des congrès : des opportunités pour développer des éléments d'agrément**

**-Valoriser la Chamberlière dans sa dimension « village » « bucolique »**

- Valoriser/ signaler pour les piétons et cyclistes la rue de la Belle Meunière
- Valoriser le mail Gérard Philippe

**- Améliorer /valoriser l'articulation avec Valence 2 et le parc Jean Perdrix pour les piétons (projets en cours)**

- Espace situé aux alentours de la trémie, côté Chamberlière (cf nouveau stade/parking)

**- Encourager la descente à pied vers le centre-ville**

- Passage piéton rue Barnave, boulevard Gustave André
- Améliorer la marchabilité de certains trottoirs (ronces qui débordent sur trottoir avenue de Verdun)

## ☐ Actions menées ou en cours depuis la transmission du rapport aux élus et services

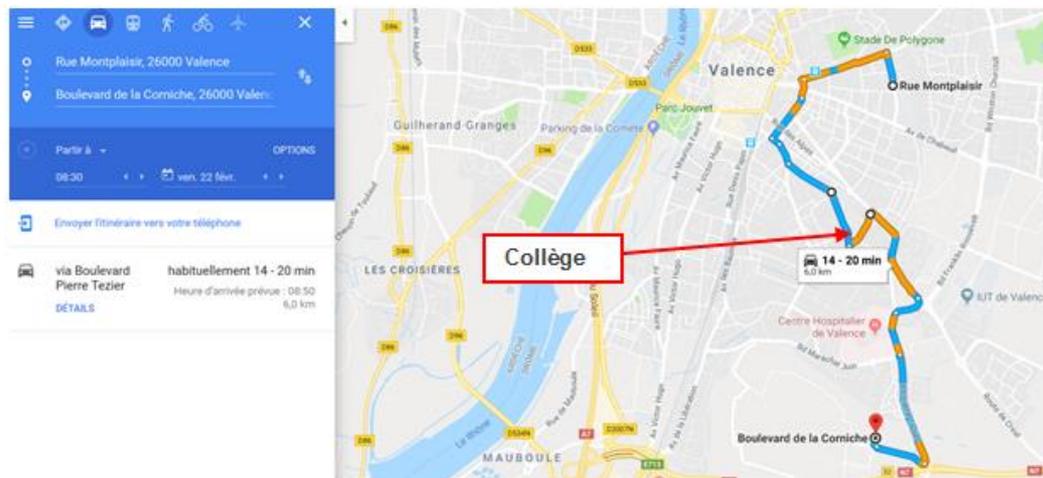
- guide de parcours de ville à pied et à vélo en cours d'élaboration
- développement des stations de vélos en libre-service (notamment sur le 3<sup>ème</sup> plateau et la basse-ville)
- renouvellement du parc de vélos (dont 30% sont électriques)
- jalonnement de certains itinéraires cyclables pour faciliter leur repérage et utilisation
- développement de « parcours malins » (ex au Polygone une fois que les travaux de renouvellement urbain seront achevés ; prise en compte des résultats par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine du quartier)
- réflexions sur les revêtements glissants
- diminution de l'abonnement mensuel de transports en commun
- travail sur une feuille de route concernant la qualité de l'air avec la Préfecture, intégrant certaines des recommandations de l'étude

- Recueillir et connaître le point de vue des habitants.** Créer des passerelles entre les connaissances des techniciens et le ressenti/le vécu des habitants
- Renforcer le dialogue entre techniciens de Valence-Romans-Déplacements et de la ville de Valence sur la question des mobilités urbaines**
- Renforcer la transversalité au sein des services municipaux** (service de santé environnement de la Direction de la Santé Publique et services traitant des espaces publics) à partir des thématiques de l'étude : la santé, la qualité de l'air, l'activité physique
- Renforcer la sensibilisation des techniciens, élus, partenaires** sur les articulations entre qualité de l'air, santé et activité physique
- Valoriser la pertinence de certains projets et actions déjà en cours**
- Renforcer le dialogue et le partenariat des collectivités locales avec certaines associations** (REVV, clubs de marche, clubs seniors...)

## ☐ Travail ATMO AURA : exemple

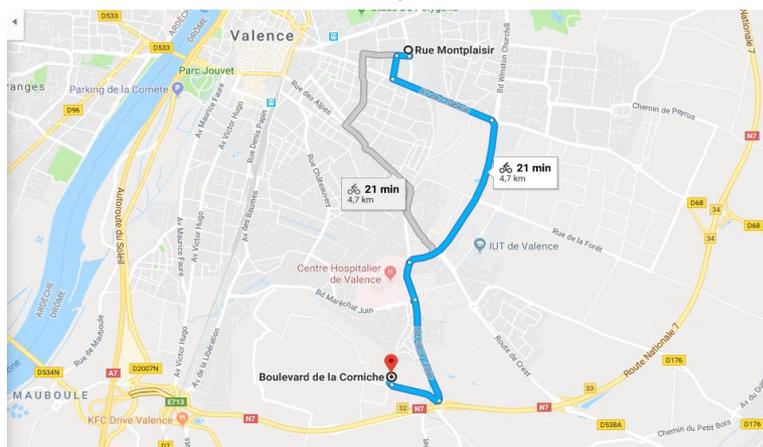
Un homme actif de 40 ans se rend, depuis son domicile situé rue Montplaisir, au collège Camille Vernet (rue Faventines) pour y déposer sa fille. Il part ensuite à son travail situé boulevard de la corniche, sur le plateau de Lautagne. Il dispose d'un véhicule de grosse cylindrée 4X4 diesel ayant moins de 7 ans.

Trajet en voiture : 6 km aller (entre 14 et 20 min en heure de pointe)

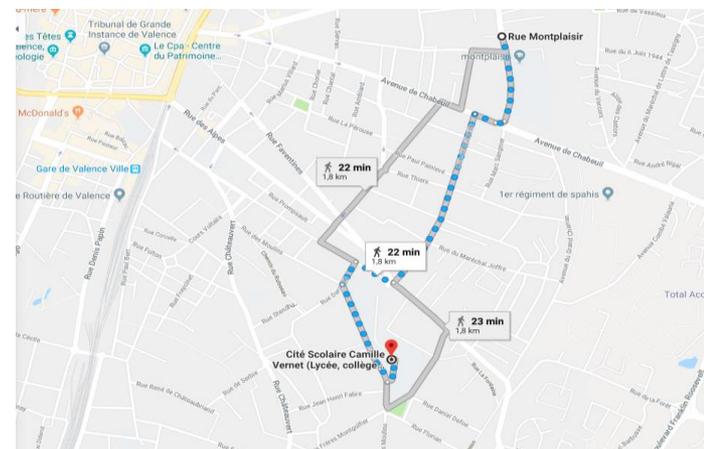


**Hypothèse : report modal de la voiture vers le vélo pour le père et de la voiture vers la marche pour la fille**

Trajet à vélo pour le père : 4,7 km aller (21 min à l'aller, 16 min au retour)



Trajet à pied pour la fille : 1,8 km aller (22 min)



• **Émissions évitées :**

	NOx	PM10	PM2.5	COVM	CO <sub>2</sub>
Émissions évitées	1853 g/an	80 g/an	47 g/an	2,5 g/an	671 kg/an

• **Consommation de carburant évitée et coûts associés :**

En raison d'une consommation de 5,5 l pour 100 km (parcours urbain, véhicule diesel récent), la consommation d'essence évitée est de 138 l soit une économie de 193 € environ (1,4 € le litre de diesel)

• **Bénéfices en termes d'activité physique réalisée :**

- Pour le père : 9,4 km aller-retour = 37 min de vélo X 5 jours par semaine = 185 minutes → atteinte des recommandations
- Pour la fille : 3,6 km aller-retour = 44 minutes de marche X 5 jours par semaine → 73% des recommandations

- Richesse des informations (rencontre d'experts, d'habitants de différents profils et observations in vivo)
- Exploration des pratiques, des contraintes des habitants selon leurs spécificités, les lieux et objectifs de déplacement
- A permis de compléter les différents plans et schémas en cours et en prévision par des remontées de terrain (ex : Contrat local de santé...)
- Renforcement du dialogue et de la transversalité entre les différents acteurs en lien avec les mobilités et au sein des services municipaux

Merci de votre attention

[www.onaps.fr](http://www.onaps.fr)

[@onaps\\_officiel](https://twitter.com/onaps_officiel)

Avec le concours de la DRDJSCS Auvergne Rhône-Alpes



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT

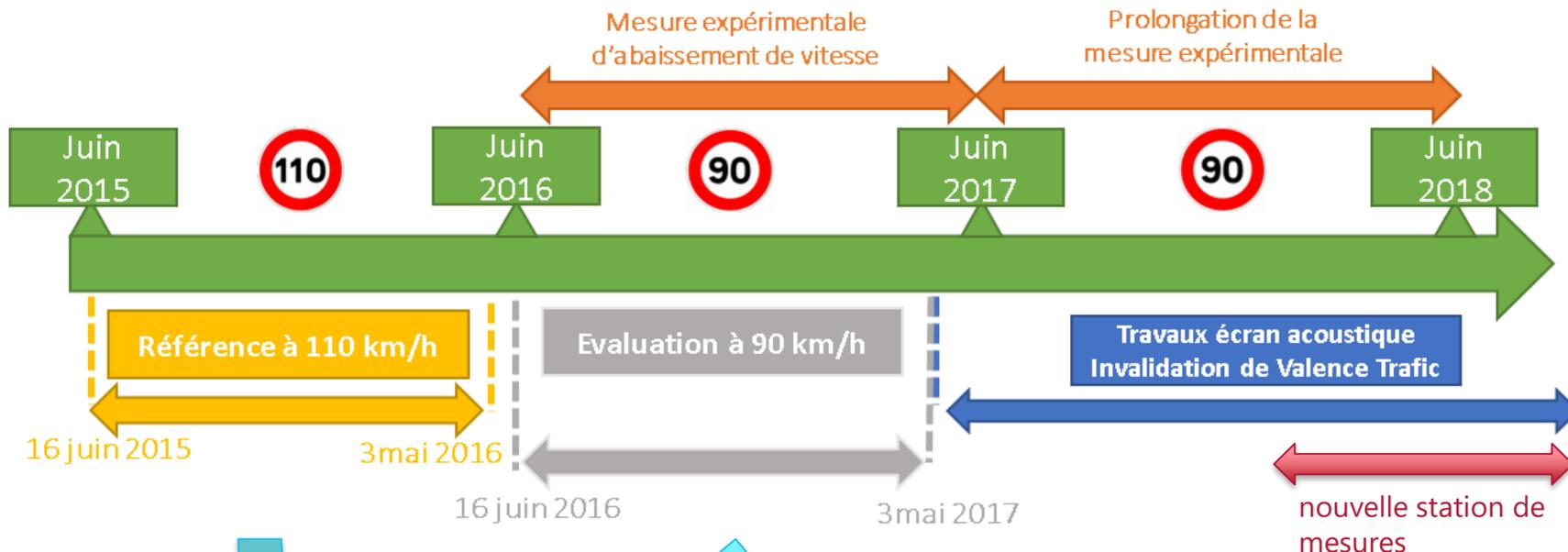
**UCA** | UFR DE MÉDECINE  
ET PROFESSIONS PARAMÉDICALES  
Université Clermont Auvergne

**CROMS**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
Sport & Concentration

## Démarches locales

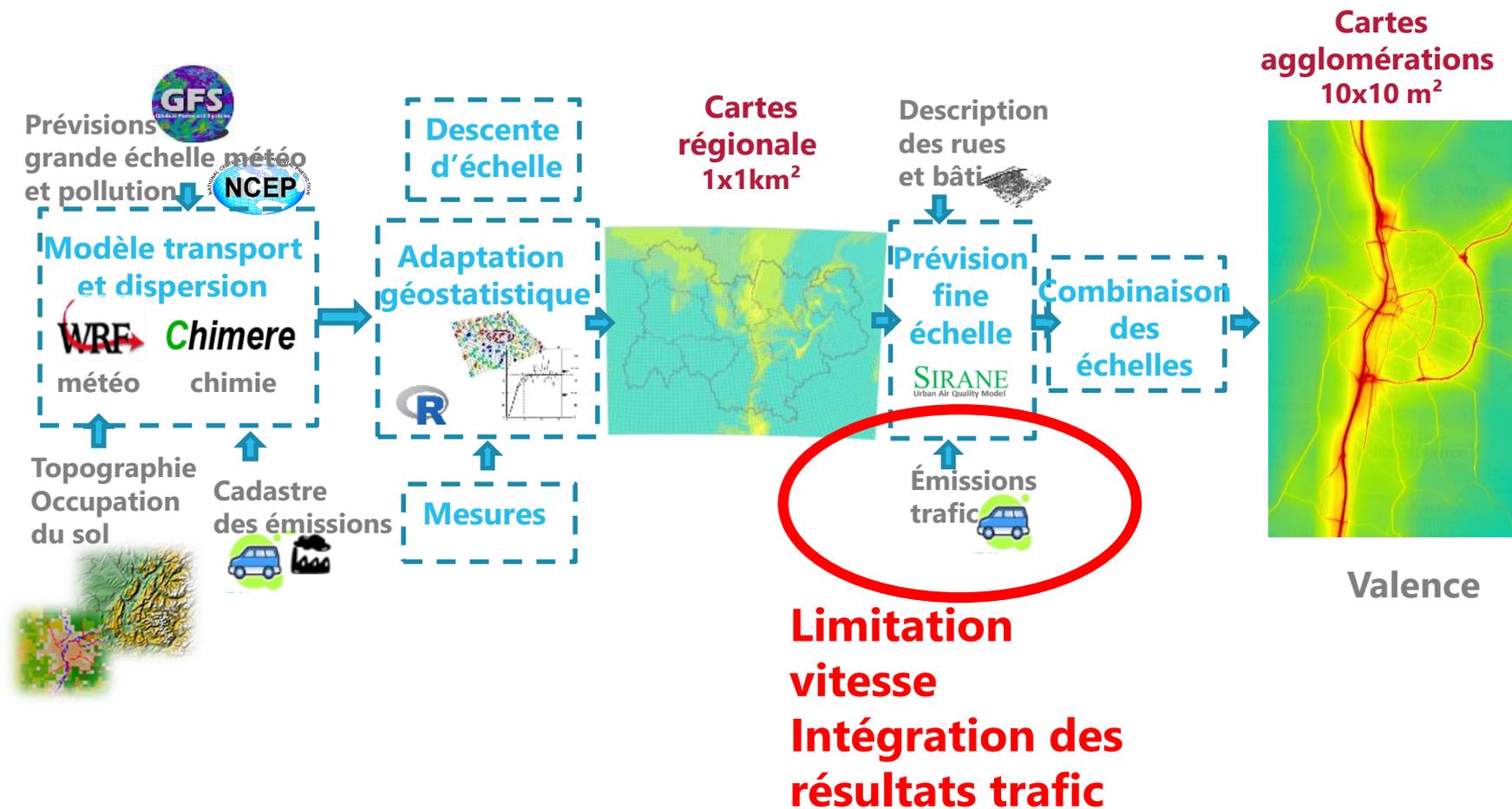
Evaluation de la limitation de vitesse sur A7

# Evaluation à la station

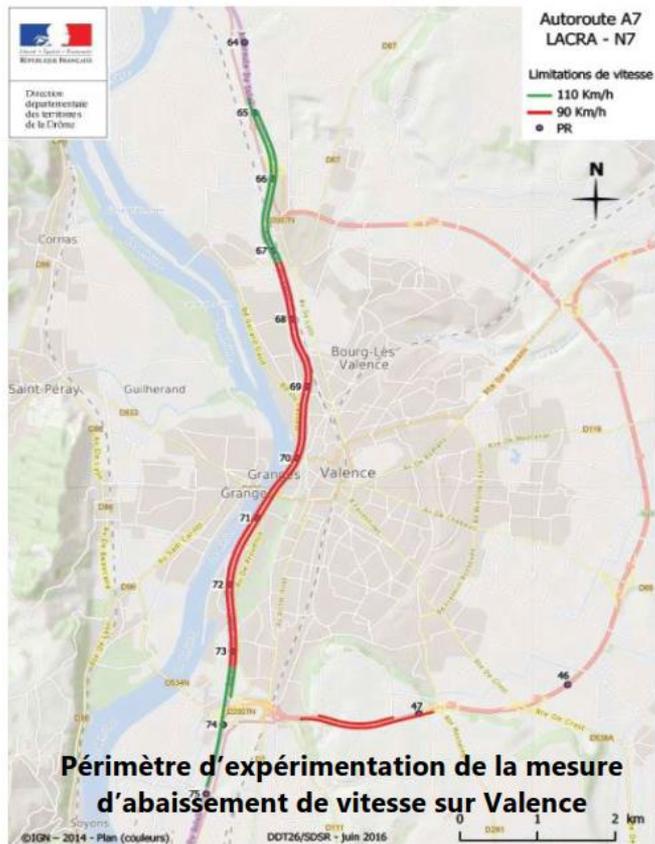


**-9% de NO<sub>2</sub>**  
sur la station Valence Trafic,  
stabilité sur A7 Nord Isère

# Cartographie numérique : s'affranchir de la variabilité des paramètres (météorologiques, environnementaux, techniques)

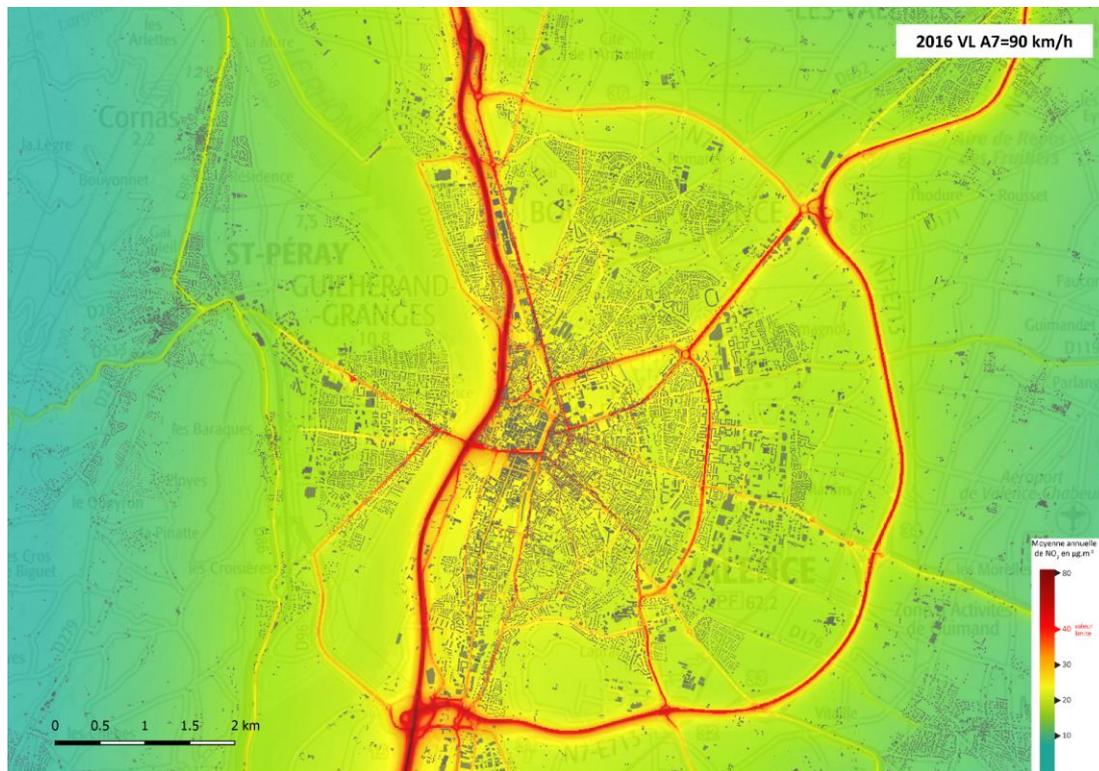


# Impact sur les émissions annuelles



En pourcentage	Trafic	NOx	NO2	PM10	PM2,5
Tronçon A7 impacté	-0,4%	-9,2%	-13,1%	-3,1%	-4,7%
Tronçon LACRA impacté	0,1%	-13,9%	-16,9%	-3,3%	-5,7%

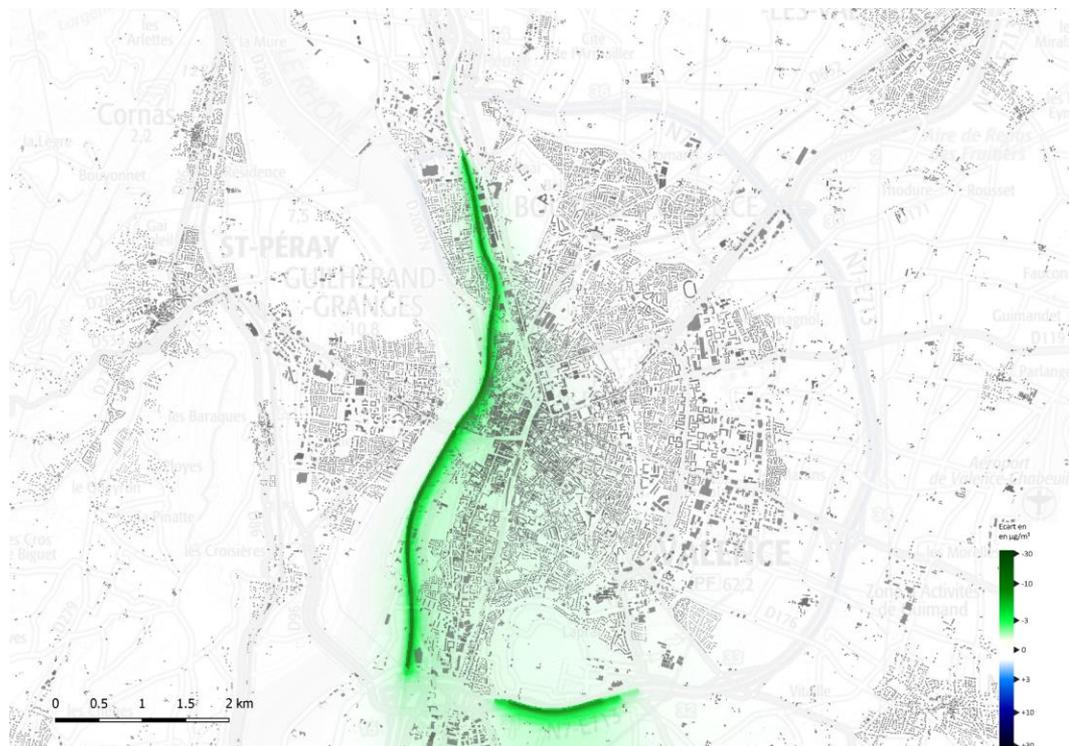
# Impact sur les concentrations annuelles de NO2



Jusqu'à  
**-4 µg.m<sup>-3</sup>**  
en moyenne annuelle

Concentrations annuelles de dioxyde d'azote en µg.m<sup>-3</sup>

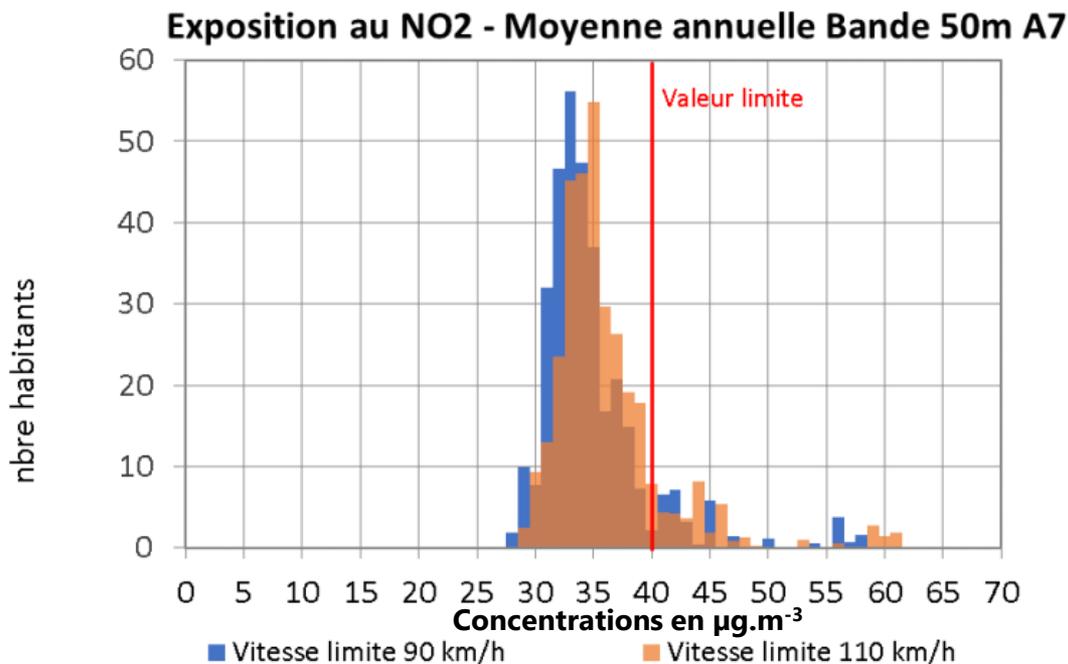
# Impact sur les concentrations journalière de NO2



Jusqu'à  
**-20** µg.m<sup>-3</sup>  
en moyenne horaire

Concentrations maximum horaires de dioxyde d'azote en µg.m<sup>-3</sup>  
pour le 22/12/2016

# Impact sur l'exposition des populations



Exposition au dioxyde d'azote – Moyenne annuelle Bande de 50 m autour de l'A7

Dans la bande de 50 mètres autour de l'axe, gain sur l'exposition des concentrations quelque soient leur exposition initiale

- Comité territorial Drôme-Ardèche 8 avril 2019



# Réduire les émissions des transports ?

## Une gamme de solutions



### Diminuer le trafic

**Favoriser mobilité moins dépendantes de la voiture**

(transports en commun, vélo, marche à pied, co-voiturage, PDE...)

**Optimiser le transport de marchandises**

(développement de plateformes logistiques, ferroutage...)

**Concevoir un urbanisme générant moins de besoin de déplacement**

**Restreindre accès à tous les véhicules**  
« ZTL »

### Accélérer le renouvellement du parc roulant, évoluer vers des véhicules « plus propres »

**Restreindre accès aux véhicules les plus polluants**  
« ZFE »

**Prime à la casse**

**Ajustement fiscalité diesel**

**Améliorer la fluidité du trafic**

**Optimiser la vitesse de circulation**

**Eco conduite**  
(conduite souple, limiter : surcharge, climatisation, vitesse sur autoroute...)

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE... CROISSANCE VERTÉ

Les différentes catégories du certificat sur la qualité de l'air

Date de 1<sup>re</sup> immatriculation du véhicule - voiture particulière

Essence et autres	Diesel
Toutes les voitures particulières 100% électriques	
<b>1</b> Euro 5 et 6 À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2012	<b>6</b> Euro 6 À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2015
<b>2</b> Euro 4 Entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2009 inclus	<b>5</b> Euro 5 Entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2006 et le 31 décembre 2009 inclus
<b>3</b> Euro 2 et 3 Entre le 1 <sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 2005 inclus	<b>4</b> Euro 4 Entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus
<b>4</b> Euro 1 Jusqu'au 31 décembre 1996 inclus	<b>3</b> Euro 3 Entre le 1 <sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 2000 inclus
<b>5</b> Euro 2 Entre le 1 <sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 2000 inclus	<b>2</b> Euro 2 Entre le 1 <sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 2000 inclus
<b>6</b> Euro 1 Jusqu'au 31 décembre 1996 inclus	<b>1</b> Euro 1 Jusqu'au 31 décembre 1996 inclus

# Questions et discussions

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

Réunion du Comité territorial  
**DRÔME-ARDECHE**